

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 27 juin 2025

COMPTE
ADMINISTRATIF 2024 DU
BUDGET ANNEXE SCOT

N° CS2025-38

Nombre de délégués
titulaires en Exercice : 44

Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 4

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept juin à 12h00,
le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps sous la présidence de Monsieur
Christian DUPESSEY, Président,
Convocation du : 20 juin 2025
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN
Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN - M. Vincent SCATTOLIN - Mme
Christine DUPENLOUP - Mme Aurélie GODARD-
CHARILLON - M. Hubert BERTRAND - M. Max
GIRIAT - Mme Chrystelle BEURRIER - Mme Marie-
Pierre BERTHIER – M. Claude MANILLIER - M.
Denis MAIRE - M. Julien BOUCHET – M. Patrick
ANTOINE – M. Gabriel DOUBLET – Mme Nadine
JACQUIER - Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI
- M. Jean-Luc SOULAT - Mme Carole VINCENT –
Mme Catherine BRUN - M. Sébastien JAVOGUES

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER suppléant de M. Bernard
BOCCARD – M. Bernard VUAILLAT suppléant de M.
Patrice DUNAND – M. Jacques DUBOUT suppléant
de M. Daniel RAPHOZ

• Délégués représentés :

M. Christophe SONGEON donne pouvoir à M.
Claude MANILLIER –M. François DEVILLE donne
pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER - M. Michel
MERMIN donne pouvoir à Mme Carole VINCENT –
Mme Nadine PERINET donne pouvoir à M.
Sébastien JAVOGUES

• Délégués excusés :

Mme Annick GROSROYAT - M. Christophe
SONGEON - M. Daniel RAPHOZ - M. Patrice
DUNAND - M. Bernard BOCCARD– M. Christophe
ARMINJON - Mme Claire CHUINARD - M. François

DEVILLE – M. Jean-Claude TERRIER – M. Pierre-Jean CRASTES - M. Michel MERMIN - M. Stéphane VALLI - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - M. Pierrick DUCIMETIERE – Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Claude THABUIS – M. Yves MASSAROTTI – M. Cyril DEMOLIS – M. Yves CHEMINAL – M. Eddi ETIENNE - M. Benjamin VIBERT - M. Régis PETIT – Mme Nadine PERINET

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE SCOT

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Pôle métropolitain du Genevois français,

Sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français, le Président s’étant retiré de la séance.

Présentation est faite du compte administratif 2024 du budget Annexe Scot du Pôle métropolitain du Genevois français (selon les pièces annexées à la présente délibération).

€	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL M 57						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	55 783.15 €	131 037.79 €			55 783.15 €	131 037.79 €
TOTAUX	55 783.15 €	131 037.79 €			55 783.15 €	131 037.79 €
Résultats de clôture		75 254.64 €				75 254.64 €
Restes à réaliser						
Résultats cumulés						
RESULTATS DEFINITIFS		75 254.64 €				75 254.64 €

Au **budget principal**, le résultat propre à l'exercice se situe à 75 254.64 € euros.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 du budget annexe Scot du Pôle métropolitain du Genevois français

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 02/07/2025

Publié ou notifié le 02/07/2025

Le Secrétaire de séance
Vincent SCATTOLIN



Le Président,
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.